



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 OCTOBRE 2025

Date convocation :
10 octobre 2025

Date affichage avis :
10 octobre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 23

Objet :
**RENOUVELLEMENT
ET ACTUALISATION
DU CONTRAT DE
CONCESSION POUR
LA DISTRIBUTION
PUBLIQUE DE GAZ
NATUREL ENTRE
MAURECOURT ET
GRDF**

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 octobre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier GUERREY, Maire.

Étaient présents : M. Xavier TALON, Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, Mme Martine DUPUY, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, M. Chrislain CAUSSIAUX, M. Gilles VARIN, Mme Martine MORY, Mme Béatrice BOUREL, Mme Estelle DRENO, M. Adrien LE TALLEC.

Excusés : M. Joël DRECOURT (représenté par M. Xavier TALON), M. Jean-Pierre BAUDIN (représenté par M. Chrislain CAUSSIAUX), Mme Astrid DELANNOY (représentée par Mme Michèle BARATELLA), M. Joël TISSIER (représenté par M. Didier GUERREY), M. Patrick CHALES (représenté par M. René CHOTEAU).

Absents : Mme Annie ALLOITTEAU, Mme Félisberta MENDES SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc HOUBRON.

Le conseil municipal ;
Sur présentation de Monsieur Daniel WOTIN ;
Vu le Bureau Municipal du 09 octobre 2025 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le nouveau contrat de concession pour la distribution publique de gaz, comprenant la convention de concession, le cahier des charges de concession et ses annexes ;

Approuve les dispositions de l'Accord-cadre du 7 juin 2022 en ce que celui-ci contribue à éclairer le contenu et la portée du modèle de contrat de concession ;

Autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat de concession de distribution de gaz qui s'appliquera pour une durée de 30 ans et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire ;

Précise que cette attribution fera l'objet d'une publicité d'un avis attribution conformément aux dispositions des articles L3214-1, L3221-2 et R3221-2 du code de la commande publique.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 17 octobre 2025

Le Maire,

Didier GUERREY



Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20251016-2025-58-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025